

PARTIE 1 : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veuillez bien remplir ce formulaire et le soumettre à ofcaf@ontariosoilcrop.org.

Langue de correspondance préférée : Français

Prénom	Nom de famille
--------	----------------

Nom légal de l'entreprise agricole (nom complet sous lequel l'entreprise **fait sa déclaration de revenus**)

Dénomination commerciale de l'entreprise agricole (nom sous lequel l'entreprise **est exploitée**)

Même nom que le nom légal de l'entreprise agricole, OU :

Adresse postale (ligne 1)	Adresse postale (ligne 2)	
Ville	Province ON	Code postal
Adresse de courriel	Nº de téléphone principal	

Signataires autorisés

Je suis légalement autorisé(e) à signer au nom de cette entreprise.

Deuxième signataire autorisé

Troisième signataire autorisé

Prénom Nom de famille

Prénom Nom de famille

Structure de propriété de l'entreprise

Entreprise individuelle

Partenariat enregistré

Entreprise constituée en société

Coopérative

Communautaire ou sans but lucratif Secteur parapublic

Groupe de produit

Indiquez votre produit principal avec la lettre « A » – ce produit contribue à la majorité du revenu agricole brut.

Identifiez un produit secondaire avec « B » – ce produit contribue à au moins 25 % du revenu brut (le cas échéant).

Production culturale :

Oléagineuses / céréales

Légumes et melons

Fruits et noix

Cultures en serre Cultures en pépinière et floriculture

Sirop et produits d'érable

Autres cultures, (p. ex. betterave à sucre, foin, herbes, épices, menthe, houblon)

Production animale :

Bovins de boucherie, y compris parcs d'engraissement

Bovins laitiers et produits laitiers

Porcs

Volaille et œufs

Moutons

Chèvres

Apiculture

Aquaculture

Chevaux et autres équidés

Lapins et autres animaux à fourrure

Autre production animale (p. ex. chevreuils, wapitis et lamas)

Numéro d'inscription d'exploitation agricole

Le numéro d'inscription d'exploitation agricole (NIEA) pour une entreprise agricole qualifiée peut être obtenu en s'inscrivant auprès de la FAO, de la CFFO ou de l'UNF-O. Il s'agit d'un numéro de cinq (5) à sept (7) chiffres. Les entreprises agricoles qui ont un revenu brut annuel d'au moins 7 000 \$ (aux fins de l'impôt) sont légalement requises de s'inscrire.

--	--	--	--	--	--

Si vous n'avez pas de NIEA mais que votre entreprise est admissible à une **exemption**, cochez l'option ci-après. Vous devrez peut-être soumettre de la documentation à l'appui de votre exemption.

Exemption religieuse

Exemption culturelle

- Je ne suis pas requis(e) d'avoir un NIEA conformément à la *Loi de 1993 sur l'inscription des entreprises agricoles et le financement des organismes agricoles*, mais je possède au moins 25 acres de terrain désigné comme étant une ferme, tel qu'indiqué sur l'avis d'évaluation foncière municipale le plus récent ou la facture de taxes municipales la plus récente faite au nom de l'entreprise. Une copie est jointe à ma demande, le cas échéant.
- Je ne suis pas requis(e) d'avoir un NIEA conformément à la Loi de 1993 sur l'inscription des entreprises agricoles et le financement des organismes agricoles, et j'ai une exemption sur le revenu du Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles faite au nom de l'entreprise agricole (jointe à la demande).

PARTIE 2 : FORMULAIRE DE DEMANDE DU PROJET

Étape 1 : Emplacement du projet

Adresse (ligne 1)		Adresse (ligne 2)	
Ville	Province ON	Code postal	Municipalité

Étape 2 : Description du projet

L'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) est heureuse d'offrir une aide financière pour appuyer l'adoption fondée sur le mérite de l'utilisation de biocharbon comme amendement du sol. Cette possibilité de financement a été approuvée pour faire mieux comprendre comment le biocharbon affecte les émissions de gaz à effet de serre, la séquestration du carbone dans le sol et les rendements cultureaux. Dans le cadre de ce projet, le personnel de l'AASRO collaborera avec vous pour mieux comprendre les répercussions agronomiques plus vastes de cette pratique sur votre système et les obstacles qui peuvent se poser lors de la mise en œuvre de la pratique.

Veuillez décrire brièvement vos pratiques actuelles et comment ces pratiques pourraient changer avec le projet proposé. Si cela est connu, fournissez de l'information sur les taux d'épandage, les sources de produit et les modifications possibles de votre plan de gestion de la fertilité du sol. Veuillez prendre note qu'UN épandage de biocharbon doit être fait en 2026 (au printemps ou à l'automne 2026, selon votre préférence) et DEUX épandages sont requis en 2027 (un au printemps et un à l'automne). (Limite de 3 500 caractères)

Étape 3 : Plan de travail

Date prévue de début du projet	Date prévue de fin du projet
Date (AAAA-MM-JJ)	Date (2025-03-31)

Activités et jalons du projet

Indiquez chaque activité/jalon nécessaire pour réussir le projet proposé (comme les dates d'épandage, les dates de plantation et les dates de récolte), selon l'ordre des dates prévues à atteindre. Consultez le guide du programme pour connaître les dates admissibles de début et de fin du projet. Joignez des pages additionnelles au besoin.

Activité/jalon	Date de fin prévue (AAAA-MM-JJ)
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

Étape 4 : Renseignements sur les coûts du projet

Indiquez les coûts admissibles proposés pour toute la période du projet. Consultez le guide du programme pour vous renseigner sur les activités et dépenses admissibles. Joignez des pages additionnelles au besoin.

Description des éléments de coûts (indiquez tous les produits et services ainsi que la location d'équipement)	Date où les coûts seront engagés (AAAA-MM-JJ)	Montant estimé (\$ CA, avant la TVH)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
COÛT TOTAL :		0,00 \$

Étape 5 : Autres sources de financement

Indiquez toutes les autres sources de financement que vous prévoyez recevoir pour le projet proposé, **NE PAS INCLURE** vos propres fonds (comme des marges de crédit, des prêts bancaires, d'autres sources de crédit) ou l'aide financière demandée dans le cadre du FAFC.

Source de financement	Montant (\$ CA)
1.	
2.	
3.	

Étape 6 : Renseignements sur le projet d'inoculants biologiques

- Sur combien d'acres de terres prévoyez-vous épandre des inoculants biologiques?
Nombre d'acres :
- Avez-vous déjà utilisé les pratiques suivantes sur certaines des acres visées par la demande? (Cochez toutes les réponses applicables)
 - Stabilisateurs d'azote
 - Inhibiteurs de nitrification et/ou d'uréase
 - Substituts aux engrains synthétiques (comme le fumier, le compost, le digestat)
 - Biofertilisants
- Est-ce que certaines des conditions suivantes s'appliquent aux acres visées par la demande? (Cochez toutes les réponses applicables)
 - pH peu élevé (moins de 5,5)
 - Problèmes de compaction
 - Déficience en éléments nutritifs ou toxicité (molybdène, phosphore, fer ou bore)
- Avez-vous déjà reçu ou soumis une demande d'aide financière au FAFC? Si oui, veuillez indiquer le ou les ID de projet, comme OFCAF-XXXXX).
 - Oui
 - ID(s) de projet :
 - Non
- Est-ce qu'une des caractéristiques suivantes s'applique au(x) propriétaire(s) de l'entreprise agricole visée par ce projet FAFC? (Cochez toutes les réponses applicables)

<input type="checkbox"/> Premières Nations, Métis ou Inuit	<input type="checkbox"/> Personne(s) de couleur <input type="checkbox"/> Âgé(es) de moins de 40 ans	<input type="checkbox"/> Membre(s) d'une minorité de langue officielle
<input type="checkbox"/> Femme(s)	<input type="checkbox"/> LGBTQ2+	<input type="checkbox"/> Préfère ne pas répondre
<input type="checkbox"/> Personne(s) handicapée(s)		<input type="checkbox"/> Aucune

Déclaration et signature

Examinez cette section attentivement, car il s'agit d'une entente ayant force obligatoire. En soumettant la présente demande de paiement, le ou les signataires autorisés certifient ce qui suit aux partenaires financiers et à l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) :

- Je certifie/nous certifions que tous les renseignements figurant dans la demande de paiement sont, à ma/notre connaissance, vrais et complets.
- Je conviens/nous convenons qu'il est illégal de donner des renseignements inexacts ou trompeurs au sujet du ou des projets financés dans le cadre de ce programme. Je conviens/nous convenons également qu'il est illégal de violer les conditions du programme. Un tel comportement illégal pourrait entraîner la cessation des prestations dans le cadre du programme. Les partenaires financiers pourraient demander à l'entreprise agricole responsable de rembourser les sommes qu'elle a reçues du programme. Je comprends/nous comprenons également qu'une fausse représentation des faits concernant le projet pourrait constituer une infraction en vertu du Code criminel et générer une poursuite.
- Je conviens/nous convenons que ni les partenaires financiers, ni l'AASRO, ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, mandataires, employés, membres, agents tiers ou représentants respectifs ne pourront être tenus responsables à l'égard de l'auteur d'une demande de tout genre de dommage ou de perte, quelles qu'en soient les circonstances. Les dommages ou pertes comprennent notamment ceux qui découlent d'un avis, d'une opinion, d'une assertion, d'une garantie ou d'une information donnée au sujet du présent programme ou projet, que de tels actes ou omissions soient ou non le fruit d'une négligence.
- Je confirme/nous confirmons que la présente demande d'aide financière pour un projet divulgue toutes les sources proposées et tous les montants de l'aide financière, y compris l'aide provenant du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial, d'une administration municipale, de particuliers ou d'autres organismes. Si je reçois/nous recevons une aide financière supplémentaire pour ce projet, j'en informerai/nous en informerons l'AASRO.
- Je déclare/nous déclarons que l'aide financière totale provenant du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial, d'une administration municipale, de particuliers ou d'autres organismes, reçue ou à recevoir, le cas échéant, ne dépasse ou ne dépassera pas 100 pour cent des coûts admissibles et qu'au moins 15 pour cent des coûts du projet proviennent ou proviendront de sources non gouvernementales, tel que déterminé par l'AASRO, et qu'aucune aide financière ne sera obtenue pour le projet dans le cadre d'une autre initiative du Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC).
- Je conviens/nous convenons que le projet approuvé doit être utilisé aux fins indiquées dans la ou les demandes initiales d'aide financière à frais partagés approuvées du projet. J'accepte/nous acceptons de respecter les conditions indiquées dans le guide du Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC) et de gérer le projet d'aide financière à frais partagés conformément à ces conditions.
- J'accepte/nous acceptons de fournir aux partenaires financiers ou à l'AASRO tous les dossiers qui se rapportent à l'aide financière à frais partagés du projet dans le cadre du Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC), si ces renseignements sont nécessaires à des fins de vérification. Les organismes susnommés sont autorisés à envoyer une demande écrite de dossiers en tout temps. Je donne/nous donnons la permission à l'AASRO de fournir des renseignements sur les projets d'aide financière à frais partagés, si on les lui demande.
- J'accepte/nous acceptons que l'AASRO, les partenaires financiers ou leurs mandataires puissent inspecter ou vérifier le projet pendant les heures d'ouverture régulières, afin de déterminer si le projet est complet et opérationnel, de vérifier si les factures présentées à des fins de paiement rendent compte de l'achèvement de travaux admissibles, et d'évaluer la conformité aux exigences du Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC).
- J'accepte/nous acceptons de remplir et de transmettre un questionnaire/sondage de projet pour chaque demande de financement.
- J'accepte/nous acceptons de coopérer avec des activités de suivi raisonnables et convenues préalablement pendant la durée de notre projet, tel que coordonné par l'AASRO.

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

L'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (OSCIA) peut recueillir le numéro d'assurance sociale (NAS) d'un bénéficiaire de financement du FAFC lorsque ce bénéficiaire est un propriétaire unique ou une entité non constituée en société, afin de s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ainsi qu'aux fins de vérification et de recouvrement de paiements excédentaires.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec :

AASRO, 1-367 Woodlawn Road West, Guelph (Ontario) N1H 7K9

OFCAF@ontariosoilcrop.org

J'ai lu et j'accepte les conditions décrites ci-dessus et je confirme que je suis un signataire autorisé pour l'entreprise agricole réclamant cette allocation de partage des coûts. Je comprends que le fait de cocher cette case et de cliquer sur SOUMETTRE ci-dessous constitue ma signature électronique légale et me lie aux conditions indiquées ci-dessus

Imprimer le nom	Signature	Date (AAAA-MM-JJ)
-----------------	-----------	-------------------

Soumettez votre candidature: Par courriel – OFCAF@ontariosoilcrop.org

Par courrier – Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario
1-367 Woodlawn Road West, Guelph ON N1H 7K9



Vecteur d'innovation depuis 1939



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada